



**DEPARTEMENT DE L'HERAULT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES  
ORDURES MENAGERES PEZENAS-AGDE**

**SEANCE du 25/03/2024**

**DLB 2024/678**

L'an deux mille vingt-quatre et le lundi 25 mars à 18h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM Pézenas-Agde se sont réunis en session ordinaire, à la Salle Panoramique du Palais des Congrès - Rond-Point Carré d'As - 34300 CAP D'AGDE, sous la Présidence de Monsieur Sébastien FREY, Président.

**Date de la convocation : 13/03/2024**

**Affichage de la convocation : 13/03/2024**

**Etaient Présents :**

Jean-Louis ABADIE, Gérard ABELLA, André ALBERTOS, Claude ALLINGRI, Alice ARRAEZ, Philippe AUDOUI, Jean AUGÉ, Marie BALLESTERO, Viviane BAUDE TOUSSAINT, Mathieu BENEZECH, Jacques BOLINCHES, Jean-Marie BOUSQUET, Stéphan BOYER, Didier BRESSON, Jacques CANTAGRILL, Laurent COMBES, Sandrine DENIER, Philippe ENJERLIC, Philippe FAURE, Sébastien FREY, Julie GARCIN SAUDO, Vincent GAUDY, Rémy GLOMOT, Frédéric GUARNIERI, Chantal GUILHOU, Bernard ICHE, Jean-Yves LE BOZEC, Caroline LEVANNIER, Georges LOPEZ, Laurence MABELLY, Pierre MARHUENDA, Marie-Hélène MATTIA, Carole MAUREL, Alain MALRIC, Fabrice MAURRAS, Jacques MONCOUYOUX, Christiane MOTHES, Jean-René PENAS, Stéphane PEPIN-BONET, Gérard PERRIN, Christine PRADEL, Lionel PUCHE, Daniel RENAUD, Véronique REY, Armand RIVIERE, Véronique SALGAS, Michel SANCHEZ, Bernard SAUCEROTTE, Michèle TARDY, Jean-Louis THERON, René VERDEIL, Sylvian VIALE, Nicole VICENTE, Claude VISTE.

**Absents représentés par leur suppléant :**

Nathalie BASTOUL représentée par Christine ANTOINE, Francis BOUTES représenté par Francine GERARD, Jordan DARTIER représenté par Robert CRABA, Gil GEORGERENS représenté par Ghislain TOURREAU, Christophe LLOP représenté par Jean-Claude VITAL, Françoise MEMBRILLA représentée par Sylvie MACEL.

**Absents Excusés :**

Philippe BARON, Claude BASTIER, Jean BLANQUEFORT, Jérôme BONNAFOUX, Christophe CASTAN, Francis CASTAN, Jean-Jacques CORON, Gilles D'ETTORE, Michel FARENC, Francis FORTE, Pascal FICHAUX, Bertrand GELY, Robert GELY, Joséphine GROLEAU, Didier GROUSELLE, Evelyne GUY, Jean-François HIGONENC, Vincent HUGOT-CONTE, Blandine LAIRD, Jean-Louis LAUX, Sylvie LERMET, Michel LOUP, Claude MARCO, Gérard MARTINEZ, Patrick MARTINEZ, Bernard MONTAGUD, Catherine MONTARON SANMARTI, Louis PASCAL, Christophe PASTOR, Christian PEREZ, Thierry ROQUE, Régine ROSENFELD, Pierre-Jean ROUGEOT, Jean ROUSSEL, Frédéric ROYE, Gaby RUIZ, Michel SALLES, Henry SANCHEZ, Marie-Agnès SCHERRER, Edgar SICARD, Alain SICILIANO, Bernadette TAURINES FARO, Christophe THOMAS, Jean-Michel ULMER.

**Secrétaire de séance :**

Pierre MARHUENDA

**Objet : Adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2023**

LIBELLÉ	NATURE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES	Autorisations budgétaires	10 152 178,93	44 072 279,36
	<b>Titres émis</b>	<b>6 665 584,15</b>	<b>40 927 940,93</b>
	<i>Reste à réaliser (pour information)</i>		
DÉPENSES	Autorisations budgétaires	10 152 178,93	44 072 279,36
	<b>Mandats émis</b>	<b>6 461 881,03</b>	<b>39 735 102,89</b>
	<i>Reste à réaliser (pour information)</i>	<i>1 830 113,64</i>	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2023	<b>Déficit</b>		
	<b>Excédent</b>	<b>203 703,12</b>	<b>1 192 838,04</b>
RÉSULTAT CUMULE 2023	<b>Déficit</b>		
	<b>Excédent</b>	<b>1 178 852,36</b>	<b>5 560 421,40</b>

Monsieur le Président présente le Compte Administratif ainsi que Compte de Gestion 2023 du SICTOM établi par le Receveur syndical.

Il précise que le Compte Administratif et le Compte de Gestion sont en tous points semblables.

Monsieur le Président invite le Comité Syndical à adopter ces deux documents.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président se retire de la Salle des séances avant qu'il ne soit procédé au vote du Compte Administratif du SICTOM et du Compte de Gestion du Receveur Syndical.

Monsieur Pierre MARHUENDA, élu en qualité de Président de séance soumet au vote pour approbation le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2023 du Syndicat.

Le Comité Syndical,

Oui l'exposé de son Président,

Après avoir délibéré,

N'ayant pas pris part au vote : 1 (le Président a quitté la séance)

**ADOpte**, à la majorité, le Compte Administratif 2023 établi par son Président, ainsi que le Compte de Gestion 2023 établi par le Receveur Syndical.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours mois et an susdits.

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'État le 26/03/2024

et de sa publication le 26/03/2024

A Nézignan l'Évêque, le 26/03/2024

**SMICTOM PEZENAS-AGDE**

**Adresse postale : BP 112 - 34120 Pézenas**

**Siège administratif : 27, avenue de Pézenas - 34120 Nézignan l'Évêque**

Tél. : 04 67 98 45 83 Fax : 04 67 90 05 98 [www.sictom-pezenas-agde.fr](http://www.sictom-pezenas-agde.fr)